

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Sommaire

→ P. 2 CONGO-BRAZZAVILLE Une leçon de démocratie
« On n'organise pas des élections pour les perdre ». Une formule imparable qui permet au président congolais, Denis Sassou N'Gusso, de se maintenir au pouvoir.

→ P. 3 DJIBOUTI Des législatives aux petits oignons

Le mode de scrutin des législatives du 8 février a assuré de facto à la coalition présidentielle le gain des 65 sièges de députés à l'Assemblée nationale tandis que les Djiboutiens étaient interdits d'opposition.

Dossier

→ P. 4 TCHAD Une vieille rengaine
En dépit d'un certain flou initial, les derniers événements ont infirmé toute idée de rupture dans la conduite de la politique étrangère de la France en Afrique.

→ P. 7 « Le calvaire de Yoro »
Le 3 février, à l'issue des combats de N'Djaména, la garde présidentielle d'Idriss Déby, enlevait les principales figures de l'opposition démocratique tchadienne dont le député Ngarlely Yorongar. Son fils Moïban Yorongar témoigne.

→ P. 9 Le chef cuisinier nous roule dans la farine
Sur les 3 opposants disparus, il manque encore à l'appel Ibni Oumar Mahamat Saleh. Les dirigeants des organisations de la société civile se cachent ou fuient le pays. Paris fait semblant d'offrir au Tchad la guérison alors qu'elle est l'une des causes de sa maladie. Le scandale est de taille.

→ P. 10 NIGER La malédiction Areva
Tandis que la demande mondiale en énergie nucléaire grimpe, les vastes réserves d'uranium du Niger ne sont pas un atout pour la population. Désordres politiques, sanitaires et environnementaux sont la règle.

→ P. 11 Cameroun
Biens mal acquis bien défendus
Il ne fait pas bon investiguer au Cameroun. Surtout quand on s'intéresse à l'origine de la fortune des hommes au pouvoir.

→ P. 11 Michel Rocard
« La Françafrique m'a empoisonné la vie »

→ P. 12 Sarkozy au Cap : des fausses promesses de rupture ?
Le 28 février, au lendemain de son escale tchadienne et de son dîner à la base militaire de Kosséï, Nicolas Sarkozy a annoncé un futur allègement de la présence militaire française en Afrique

Éditorial

Le déshonneur de la France au Tchad

Quand Rama Yadé, dans un élan d'indignation, s'est exclamée à la tribune de l'Assemblée nationale que « L'Afrique de papa c'est fini ! », nous étions loin d'imaginer que cela signifiait le pire, c'est-à-dire que l'Afrique de grand-papa était de retour, celle du mépris des Africains, affiché sans états d'âme. Celle de papa c'était un mépris honteux et dissimulé. Foin de ces chichis avec Sarkozy. On en a eu un avant-goût avec le discours de Dakar, on en a eu ce moment une confirmation scandaleusement éclatante avec la conduite de la France au Tchad.

Le Tchad, c'est d'abord une forteresse militaire française en plein cœur de l'Afrique. Le régime tchadien, sous tous ses présidents successifs, de Tombalbaye à Idriss Déby, a été soutenu militairement. Tous ces présidents se sont distingués par leur férocité à l'égard des Tchadiens qui osaient s'opposer à leur tyrannie. De l'assassinat de Outel Bono en France, signé de pros des services spéciaux, jusqu'aux crimes contre l'humanité qui ont valu à Hissène Habré d'être aujourd'hui traduit devant le Tribunal pénal international, le pouvoir français n'a jamais eu honte de ses choix, quel qu'en soit le prix pour les Tchadiens.

L'indéfectible soutien apporté à Idriss Déby, adjoint de Hissène Habré avant d'en être le tombeur, porte à son comble une politique de régression. Aucune considération du respect des Droits de l'homme, encore moins des droits civils et politiques des Tchadiens n'a jamais influencé la politique française, pour qui, à la lettre, les Tchadiens n'existent pas. Seul existe un pouvoir tchadien paravent de la puissance militaire française.

Un tel pouvoir est régulièrement contesté par des rébellions. La dernière offensive contre la capitale N'Djaména l'aurait emporté sans l'appui français, symbolisé par l'occupation de l'aéroport de N'Djaména. Quand les combats ont fait rage dans la ville, la préoccupation unique du gouvernement français, exprimée par Hervé Morin, ministre de la Défense, a été l'évacuation des Français et Européens, dans la plus pure tradition coloniale. Pas un mot pour ne serait-ce que compatir au sort de la population locale. Rien pour protéger les habitants qui ont fui en masse, rien sur le nombre des victimes civiles, détail futile.

Enfin quand, au repli des rebelles, la soldatesque de Déby a pu se déchaîner sur la population civile, la réaction française a été déshonorante puisque Hervé Morin encore, aux nouvelles alarmantes sur la disparition de leaders de la société civile a répliqué qu'on verrait plus tard. Le pouvoir français s'est contenté de demander des « clarifications ». A la grande honte de la France, l'Union européenne demandait, elle, la libération immédiate des leaders disparus, tandis que l'Autriche, qui doit fournir quelques centaines de soldats pour l'Eufor, déclarait la présence de ses soldats incompatible avec ces disparitions.

Pendant cette tragédie humaine frappant les Tchadiens, Rama Yadé, apparemment devenue aphone après ses éclats de voix contre Kadhafi, a disparu des écrans. Quant à l'homme du « droit d'ingérence », après s'être tu il a fini dans l'ignoble en avalisant les mensonges répandus sur la disparition des opposants. Hervé Morin, tout sourire, serrait la main d'un Idriss Déby triomphant, qui désignait les opposants arrêtés comme des « prisonniers de guerre ». Enfin l'escale de Sarkozy à N'Djaména, avec photos, sourires et poignées de main à un Déby qui a répété « ne pas savoir » ce qui a bien pu arriver aux opposants disparus, porte à son comble la bassesse politicienne. On se demande quelle leçon de « Droits de l'homme » ces gens-là auront encore le front de donner, et à qui ?

Odile Tobner

CONGO-BRAZZAVILLE

Une leçon de démocratie



«On n'organise pas des élections pour les perdre». Une formule imparable qui permet au président congolais, Denis Sassou N'Guesso, de se maintenir au pouvoir depuis 1997.

Nombreux sont ceux qui estiment qu'en règle générale la démocratie est un régime politique fragile souvent menacé et qui appelle donc la vigilance de tous les citoyens concernés.

Denis Sassou N'Guesso, dans sa grande sagesse et fort d'une longue expérience, estime quant à lui, qu'il ne faut pas rendre compliquées des choses finalement assez simples. C'est à cela que l'on reconnaît un chef d'Etat résolument « moderne » qui sait faire preuve de maîtrise dans la gestion des événements et de souplesse dans le respect des institutions. En 1997, Denis Sassou N'Guesso s'assure habilement des appuis nécessaires pour asphyxier économiquement le pays (avec l'aimable complicité d'Elf Aquitaine), et favoriser un climat de troubles reposant sur des meurtres et enlèvements d'opposants en vue de prendre le pouvoir par la force.

L'année suivante, en 1998, il prend la mesure de l'ingratitude présumée d'une population sans doute mal informée qui a quelque difficulté à reconnaître en lui un « sauveur », et déclenche à titre préventif dans le sud - région du Pool réputée frondeuse - une guerre civile meurtrière en vue de pourchasser les milices Ninjas, partisans du dernier opposant Bernard Kolélas réfugié à l'étranger. Bilan : 200 000 morts parmi la population civile.

Il maintiendra dans le Pool un climat de peur par l'entremise d'un opposant sorti de nulle part, le « pasteur » autoproclamé N'Tumi et totalement illuminé, qui va recruter ses combattants extrêmement jeunes pour la plupart dans ce qui reste des milices Ninjas mais aussi au sein des populations locales laissées à l'abandon. Il va mener une lutte « énergique » contre cet opposant docile en lançant à sa recherche (en vain « malheureusement ») l'armée régulière, mais en lui fournissant parallèlement armes et logistique. Partie toujours en cours. Il ne faut, en effet, jamais favoriser un retour trop brutal à la paix civile au risque de traumatiser les populations...

Enfin, en 1999, Denis Sassou N'Guesso va faire preuve de « magnanimité » en autorisant le retour à Brazzaville de personnes réfugiées

de l'autre côté du fleuve à Kinshasa. De « regrettables malentendus » dans la chaîne de commandement entraineront le massacre de 350 d'entre elles (affaire du beach), évaluation la plus basse. Un procès « exemplaire » s'ensuivra sous la protection bienveillante de militaires en armes. Du reste, Sassou ne déclarait-il pas en décembre 2007 à la sortie de l'Elysée : « *il n'y a pas de problème de Droits de l'homme* » ?

Conscient du fait que seules des institutions stables garantissent l'exercice de la démocratie, le président Sassou, au lendemain de sa prise de pouvoir prévoit une période de transition flexible (?) de cinq ans et se taille une Constitution sur mesure avec des institutions « compréhensives ».

En 1995, il organise des élections dont le résultat (90% des suffrages pour un mandat de sept ans) témoigne clairement de « l'âpreté de la lutte électorale ». Mais Sassou sait aussi être « créatif » dans la gestion du processus électoral. En l'absence de tout recensement démocratiquement organisé (le dernier remontant à la période de transition en 1992), et compte tenu de registres administratifs saccagés ou perdus, de mairies et bâtiments administratifs détruits, et de cartes d'identité le plus souvent inexistantes, il va donc trouver des solutions innovantes dans le domaine de l'arithmétique électorale. Ainsi, un recensement conduit en 2002, selon un processus sans doute trop complexe pour que les citoyens en soient informés, voit la population du Congo passer de 2,5 à 3 millions en dépit des nombreux morts liés aux conflits successifs survenus depuis 1992.

Il se trouve que cette augmentation a « miraculeusement » joué en faveur du nord du pays, région d'origine du chef de l'Etat et zone d'accueil privilégiée de génocidaires et mercenaires (sans nul doute repentis) en provenance du Rwanda et de la république démocratique du Congo à qui ont été attribuées des cartes d'identité leur permettant de voter. Seuls des esprits bien mal tournés pourraient s'offusquer que des personnes dans la détresse, accueillies par un chef d'Etat avant tout soucieux d'humanisme, ne puissent en retour exprimer leur gratitude à ce dernier.

Bien que la loi électorale de 2001 précise que « les élections doivent être consensuelles et organisées par l'administration, les partis politiques et la société civile », gageons, qu'une fois encore, le président Sassou N'Guesso lors des prochaines échéances électorales, saura se montrer « efficace » en adoptant la bonne stratégie.

L'apparition « spontanée », que l'on constate à l'heure actuelle, de dizaines d'association sou-

tenant sa candidature (et accessoirement celle de sa famille, car n'oublions pas que c'est un président qui a le « sens de la famille ») témoigne éloquemment de la « ferveur populaire » qui l'entoure. Ces associations sauront le moment venu fournir des militants dévoués qui pourront jouer le rôle d'asseurs ou d'observateurs des futurs scrutins.

Petite touche finale enfin : quelques observateurs internationaux rémunérés (la vie est chère à Brazzaville) viendront cautionner le tout en constatant malgré tout selon la formule consacrée, « *quelques irrégularités qui ne remettent pas en cause le résultat du scrutin.* »

Bref, comme aime à le répéter les partisans du président : « *œn n'organise pas des élections pour les perdre* ». Imparable...

Néanmoins, le toujours sage et avisé président Sassou N'Guesso, instruit par sa déroute électorale en 1991, a orchestré une « répétition générale » lors des dernières élections législatives de mai et août 2007. Malgré de « légers » couacs, les résultats ont été à la hauteur de ses vœux puisque ses partisans ont remporté 98% des sièges à l'Assemblée Nationale.

Juste reconnaissance, nous direz-vous, des efforts économiques et sociaux accomplis par le régime ? Pas vraiment...

Faut-il rappeler que l'on s'éclaire à la bougie et à la lampe à huile à Brazzaville ? Que l'eau potable n'est plus qu'un lointain souvenir ? Que les hôpitaux (ou ce qu'il en reste) sont devenus des mouiroirs (faute d'ascenseurs, les malades sont transportés d'un étage à l'autre à dos d'homme...)? Que le tout-à-l'égout est une réalité inconnue des Congolais dont les fosses septiques sont vidées à mains nues dans la rue (de préférence celle du voisin), favorisant ainsi l'apparition récente du choléra ?

« *L'école au Congo est morte* » reconnaissent désabusés les Congolais dont les plus fortunés s'empressent d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées d'inégale valeur. L'espérance de vie est de 52 ans pour les hommes, 56 ans pour les femmes, soit une chute de 8 ans par rapport aux années 1970, et le taux de mortalité infantile est l'un des plus élevés au monde avec 1 100 décès pour 100 000 naissances. Enfin, parler du chômage est incongru dans un pays où il n'existe aucune politique de l'emploi et où la population est invitée à « se débrouiller ». Chômeur à vie est le métier le plus partagé au Congo. Bref, le paradis...

Mais, vous allez voir que des esprits chagrins vont encore estimer que la démocratie par nature fragile est tout simplement exsangue au Congo Brazzaville.

**François de Montvalon
Benjamin Moutsila**

DJIBOUTI

Des législatives aux petits oignons



Le mode de scrutin des législatives du 8 février a assuré de facto à la coalition présidentielle le gain des 65 sièges de députés à l'Assemblée nationale tandis que les Djiboutiens étaient interdits d'opposition.

Après avoir muselé l'opposition, le parti présidentiel, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) dirigée par le Premier ministre Dileita Mohamed Dileita a présenté une liste unique de 65 candidats dans laquelle figure presque tous les ministres du gouvernement.

Bien qu'assuré d'un succès incontesté, grâce à un scrutin majoritaire de liste à un tour, le régime a dressé un nouvel obstacle aux opposants potentiels en faisant voter une loi excluant les candidats à la double nationalité. Mais à Djibouti, ce qui s'applique à l'opposition, n'a pas les mêmes effets pour le groupe au pouvoir : un quart des 65 candidats UMP de la liste présidentielle bénéficient de cette double nationalité.

La menace financière a également plané sur les partis d'opposition qui avait participé aux

législatives de 2003 : « *La dernière fois, nous avons payé avec difficulté 32,5 millions de francs Djiboutiens (environ 120 000 euros) pour participer à l'élection et rien ne nous a été remboursé* », regrette cet ancien directeur de cabinet de l'ancien président Hassan Gouled Aptidon qui estime à juste titre « *qu'aucune règle démocratique n'est respectée* ».

Echaudée par un contexte de fraude massive et d'une impossible transparence du processus électoral, l'opposition regroupée au sein de l'Union pour l'alternance démocratique (UAD) a donc choisi de boycotter le prétendu scrutin législatif du 8 février dernier pour ne pas cautionner la mascarade.

En riposte cinglante et en dépit d'une victoire certaine, le régime a été pris de folie pendant les deux semaines qui ont précédé ces élections sans enjeux. Interdiction de meetings des formations d'opposition, assignations à domiciles de leurs principaux dirigeants mais aussi des personnalités de la société civile comme le président de la Ligue Djiboutienne des droits humains (LDDH).

« *En pratique, le parti unique continue. Nous rejetons ce mode de scrutin et demandons une proportionnelle, mais le gouvernement se sent en danger à cause de la grogne sociale et donc refuse* », a affirmé, de son côté, Ismaël Guedi Hared, un des dirigeants de la coalition de l'opposition, l'Union pour l'alternance

démocratique (UAD). Des manifestants ont aussitôt envahi les rues de Djibouti pour protester. Ils ont été arrêtés par dizaines et conduits dans les centres de détention de Gabode et de Nagad. Libérés sous la pression notamment de la Ligue Djiboutienne des droits humains (LDDH), ces citoyens ont grossi les rangs majoritaires des partisans du boycott. L'opposition et les organisations de la société civile n'ont pourtant pas baissé les bras en déclarant vouloir engager un nouveau dialogue avec la communauté nationale et internationale pour que plus jamais les Djiboutiens n'aient besoin de s'abstenir de voter de peur de participer à une mascarade.

Ce qui n'a pas empêché le président de la commission communication de l'UMP, Kadar Elmi Yabeh d'affirmer en se réjouissant de la victoire : « *Comme il n'y a pas d'opposants, la campagne s'est déroulée dans la sérénité. Mais on regrette profondément que l'opposition n'ait pas participé parce qu'elle empêche un débat positif pour les citoyens* ». Et de rajouter sous le slogan « *L'UMP c'est l'avenir prometteur de notre pays* » : « *Si l'opposition participait, on pourrait mesurer sa vraie force politique* ». Sans aucun doute ! Mais avec des élections transparentes, sans artifices et sans trucages.

Jean Loup Schaal

La France et Djibouti devant la Cour internationale de justice

Du lundi 21 janvier au mercredi 30 janvier, la Cour internationale de Justice (CIJ) à La Haye (Pays-Bas) a entendu la France et Djibouti dans le cadre de la plainte déposée par Djibouti afin d'obtenir la copie du dossier d'instruction de l'affaire Borrel.

On se rappelle que c'est Jacques Chirac qui avait conseillé au gouvernement djiboutien de porter l'affaire devant la CIJ. Le président Omar Guelleh et le procureur général de Djibouti, Djama Souleiman Ali l'ont eux-mêmes confirmé : « *C'est le gouvernement français, dont certains responsables proches du président de l'époque, Jacques Chirac, qui nous ont suggéré de faire un recours devant la CIJ pour obtenir le dossier Borrel* », a-t-il déclaré à l'AFP.

« *Il s'agissait de trouver une sortie à l'impasse politique dans laquelle nous nous trouvions, le gouvernement français ne souhaitant pas prendre la responsabilité de nous transmettre le dossier* », ajoutant que si la décision venait de la CIJ, « *c'était plus*

facile à faire accepter ». Un aveu confirmé par les perquisitions au ministère français de la Justice.

L'argumentation principale de Djibouti est fondée sur le non-respect par la France des accords de coopération judiciaire signés en 1977 et 1986 entre les deux pays. Le représentant djiboutien a élargi la demande à la reconnaissance d'une immunité pour les deux prévenus qui seront jugés le 13 mars par la cour pénale de Versailles, le chef des services secrets, Hassan Saïd, et le procureur général, Djama Souleiman Ali.

Rompant avec les orientations du gouvernement précédent, la France a demandé l'audition d'Elisabeth Borrel, qui fut refusée, et à la Cour de se déclarer incompétente et de rejeter les demandes djiboutiennes.

Curieusement, la rupture unilatérale de ces fameux accords de coopération judiciaire, qui avait été annoncée officiellement par le procureur général de Djibouti en octobre 2005, n'a pas été évoquée par la France

dans sa plaidoirie. La CIJ devrait rendre sa décision courant 2008. « *Si on gagne tant mieux, mais si on perd ce sera au président Nicolas Sarkozy de gérer ça politiquement* », a averti Djama Souleiman Ali.

En attendant, Djibouti contre-attaque sur le plan médiatique. Après les manifestations antifrançaises organisées par le régime à l'automne dernier, la mise en cause de plusieurs hauts fonctionnaires français pour des motifs fluctuants et au final pour pédophilie, Chris Lafaille, déjà auteur d'un article pernicieux publié par *Paris Match* en juin 2007 récidive en publiant un livre « *négationniste* » sur l'assassinat du juge Borrel, *L'inavouable vérité de l'affaire Borrel*. Un livre, qui s'inspire des propos tenus par le procureur Djama et s'appuie sur l'argumentation de la présidence djiboutienne. Chris Lafaille aurait-il écrit sur commande ? Il a ses entrées à *La Nation*, seul journal djiboutien encore autorisé qui publie, à chaque parution, de nouveaux extraits.

TCHAD

Une vieille rengaine



En dépit d'un certain flou initial, les derniers événements ont infirmé toute idée de rupture dans la conduite de la politique étrangère de la France en Afrique.

Le jour même où le conseil des ministres européen des Affaires étrangères a donné le feu vert final à l'Eufor, les rebellions tchadiennes, récemment réunifiées sous un commandement militaire unique, ont lancé une offensive de grande ampleur afin de prendre de vitesse le déploiement de la force européenne voulue par la France. De 2000 à 3000 hommes, armés par le Soudan, embarqués sur 300 pick-up, ont passé la frontière en direction de N'Djamena. À la question de savoir si l'Eufor pourrait tirer sur les rebelles, le général irlandais Patrick Nash répondait par l'affirmative lors d'une conférence de presse ce même 28 janvier : « Si les rebelles n'interfèrent pas avec notre mission, alors ce n'est pas notre affaire. (...) Mais s'ils interfèrent, nous agissons. » (Euronews, 29 janvier 2008). Quelques jours plus tard, le ministre français de la Défense admettait que « même neutre » l'Eufor-Tchad allait « gêner les desseins des rebelles tchadiens » en limitant leur liberté de mouvement (AFP 1^{er} février 2008). Par ailleurs, on se souvient (voir *Billets d'Afrique* février 2008) qu'Idriss Déby avait procédé début janvier à des bombardements aériens sur le territoire soudanais, accompagnés de propos très offensifs visant la rébellion et le régime de Khartoum. Dans ce contexte, l'empressement de ces derniers n'était pas une surprise. Pourtant, les rebelles ont parcouru l'essentiel de la distance les séparant de la capitale tchadienne sans rencontrer la moindre opposition militaire, hormis quelques bombardements de l'aviation tchadienne le 29 janvier à Addé et Leyouana, à l'Est du Tchad. Ce fait, parmi d'autres, a alimenté des spéculations diverses concernant les intentions de l'Élysée à l'égard du dirigeant tchadien.

Déby lâché par la France ?

Pendant quatre jours, les colonnes rebelles n'ont rencontré aucune résistance. Le 31 janvier, l'Armée nationale tchadienne (ANT) s'était portée à la rencontre de

ses ennemis avant de se replier autour de N'Djamena. « Sous couvert d'anonymat, certains responsables tchadiens ont même soupçonné la France de "cacher" certains renseignements » relatifs à la progression des rebelles vers la capitale, rapporte l'AFP le 1^{er} février. Selon Jean-Dominique Merchet, responsable des questions de défense à *Libération*, les militaires français auraient simplement eu le plus grand mal à suivre la progression des attaquants : « Cette colonne a soigneusement contourné Abéché, puis s'est dispersée en petits groupes, profitant du couvert végétal pour se cacher. Jeudi [31 janvier] en fin de journée, l'aviation française a perdu sa trace. Elle n'a été repérée que le vendredi [1^{er} février] matin, aux environs de Massaguet, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de la capitale. L'information a été transmise au président Déby, qui s'est alors porté à sa rencontre à la tête de son armée. » (Blog Secret Défense, 9 février 2008). Le 8 février pourtant, « des officiers de l'opération Epervier ont confié qu'un Transall [des forces spéciales du COS], équipé d'une caméra thermique, avait surveillé en temps réel la progression des rebelles. » (*Libération*, 9 février). « À aucun moment, les Français n'ont été surpris », affirme également *Valeurs Actuelles* du 8 février.

Un bref affrontement a donc eu lieu le 1^{er} février à Massaguet, au cours duquel l'armée nationale tchadienne connaissait de nouvelles défections et où son chef d'état-major, Daoud Soumaïn, était tué. À Paris, on se contente alors d'affirmer qu'on suivait la situation « avec beaucoup d'attention » (*Libération*, 1^{er} février 2008), mais que la France, qui n'a pas d'accord de défense avec le Tchad, n'ira pas au-delà des dispositions prévues par l'accord de coopération militaire de 1976 (voir plus bas). Le lendemain, on apprendait que l'armée française avait proposé à Déby de l'exploiter hors du Tchad, mais que ce dernier avait refusé. Avec un peu de précipitation, le site internet du magazine *Marchés tropicaux* annonçait la fuite de Déby, bientôt relayé par *Le Point*... L'alliance rebelle enchaînait les déclarations triomphalistes, et dans le même temps donnait ouvertement des gages à la France.

Alors que son porte-parole, Abderaman Koulamallah, dénonçait encore le 29 janvier : « L'implication de la France dans

ce conflit et le fait que c'est le gouvernement français qui donne nos positions [à l'aviation tchadienne] », il affirme maintenant : « Les liens séculaires entre la France et le Tchad sont indissociables, la France sera toujours un partenaire de premier choix. » Abakar Tollimi, secrétaire général de l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD), assure : « Nous respecterons toutes les normes internationales sur la protection des étrangers français et autres. » Enfin Timan Erdimi, chef du rassemblement des forces du changement (RFC), déclare ne voir « plus aucun inconvénient » au déploiement de l'Eufor : « Maintenant que le régime Déby n'existe plus, nous avons nuancé notre position vis-à-vis de la France. »

Plusieurs hypothèses s'expriment alors dans la presse française et internationale. Déby a-t-il été lâché par la France ? C'est la thèse défendue par *La Lettre du Continent* du 7 février, qui affirme que la France était « prête à un changement de régime au Tchad ». Mais l'Élysée aurait fait « volte-face » en raison de la résistance inattendue des forces restées fidèles à Idriss Déby.

Le dictateur tchadien avait en effet multiplié les signes politiques considérés comme autant de remise en cause de la tutelle française : il avait utilisé l'affaire de l'Arche de Zoé comme moyen de pression pour obtenir des missiles Milan de Paris et s'était ouvertement opposé à la volonté de Sarkozy de faire juger Éric Breteau et ses complices en France. En outre, par son attitude belliqueuse, il n'avait pas particulièrement facilité la tâche des autorités françaises occupées à convaincre les partenaires européens de la nécessité de l'Eufor.

Selon *La Lettre du Continent*, « Paris avait demandé à Idriss Déby d'éviter toute provocation à l'égard du Soudan... Dans le même temps, (...) deux émissaires de l'Élysée s'étaient secrètement rendus à Khartoum pour rencontrer le patron des services secrets soudanais. » En vain... Autre motif possible de désamour : le rapprochement avec la Chine opéré depuis 2006 et l'introduction de la China National Petroleum Corporation (CNPC) dans l'exploration du sous-sol tchadien.

Si volonté de remplacer Idriss Déby il y a eu, celle-ci n'a, comme on va le voir,

pas duré très longtemps. D'autres évoquent, comme *Le Figaro* du 8 février, l'hypothèse d'un simple avertissement au dirigeant tchadien, sans réelle intention de lui trouver un successeur. Dans une interview à *Backchich* du 6 février, Brahim Kochi, conseiller spécial du général Nouri affirmait : « *Nous aurions pu investir la présidence et même, dans les premières heures, l'aéroport. Les autorités françaises ont alors négocié avec nous en laissant entendre qu'elles allaient exfiltrer Déby. Ils nous ont aussi demandé de conserver l'aéroport afin de pouvoir évacuer les ressortissants français. Ce que nous avons accepté en signe de bonne volonté. Le deuxième jour, nous avons constaté que les militaires français laissaient décoller des hélicoptères, lesquels ensuite nous bombardaient. (...) En dehors de ceux évoqués lors de l'investissement de la capitale, nous avons essayé de prendre contact avec les autorités politiques françaises, mais sans succès.* » Le 3 février, les forces rebelles s'étonnent en effet publiquement de la persistance du soutien français à Déby et accusent la Paris de « jouer la montre » pour permettre à ce dernier de se réorganiser. Timan Erdimi dénonce alors « *des manipulations* » françaises. Le choix de n'affronter les rebelles qu'à proximité, puis dans N'Djamena, semble aussi relever d'un choix délibéré de Déby, dicté, d'une part, par la nécessité ne pas laisser son armée peu fiable s'éloigner trop loin, d'autre part par la volonté de couper les rebelles de leurs bases arrières. Tous les observateurs ont en effet noté

que le temps écoulé, ainsi que l'éloignement des rebelles de leurs bases, jouaient en faveur de Déby. Le 5 février, les rebelles acceptaient effectivement un cessez-le feu, avant de se replier. La stratégie de Déby s'est donc révélée payante, mais également criminelle, car c'est la population civile de N'Djamena qui en a fait les frais.

Une question se pose : quelle part les conseillers militaires français y ont-ils pris ? Comme on l'a appris progressivement, la discrétion initiale de Paris ne signifiait pas un désengagement. Y a-t-il eu réellement prise de distance momentanée à l'égard du pouvoir tchadien ? Ou simple volonté de donner le change aux rebelles ainsi mis en confiance, et par la même occasion à l'opinion publique française et internationale, réfutant ainsi toute accusation de néocolonialisme ?

Soutien diplomatique croissant

Ce n'est que le samedi 2 février que la France, par la voix du ministère des affaires étrangères « *condamne fermement la tentative de prise du pouvoir par la force* » au Tchad « *par des groupes armés venus de l'extérieur* ». Variation *soft* sur le thème habituel de l'« *agression extérieure* » qui signifie que le soutien français ne doit pas être interprété comme une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays théoriquement souverain. Tous les protagonistes sont Tchadiens reconnaîtront malgré tout Claude Guéant le lendemain. Selon une formule désormais éprouvée, on cherche également à conférer au soutien français une caution internationale :

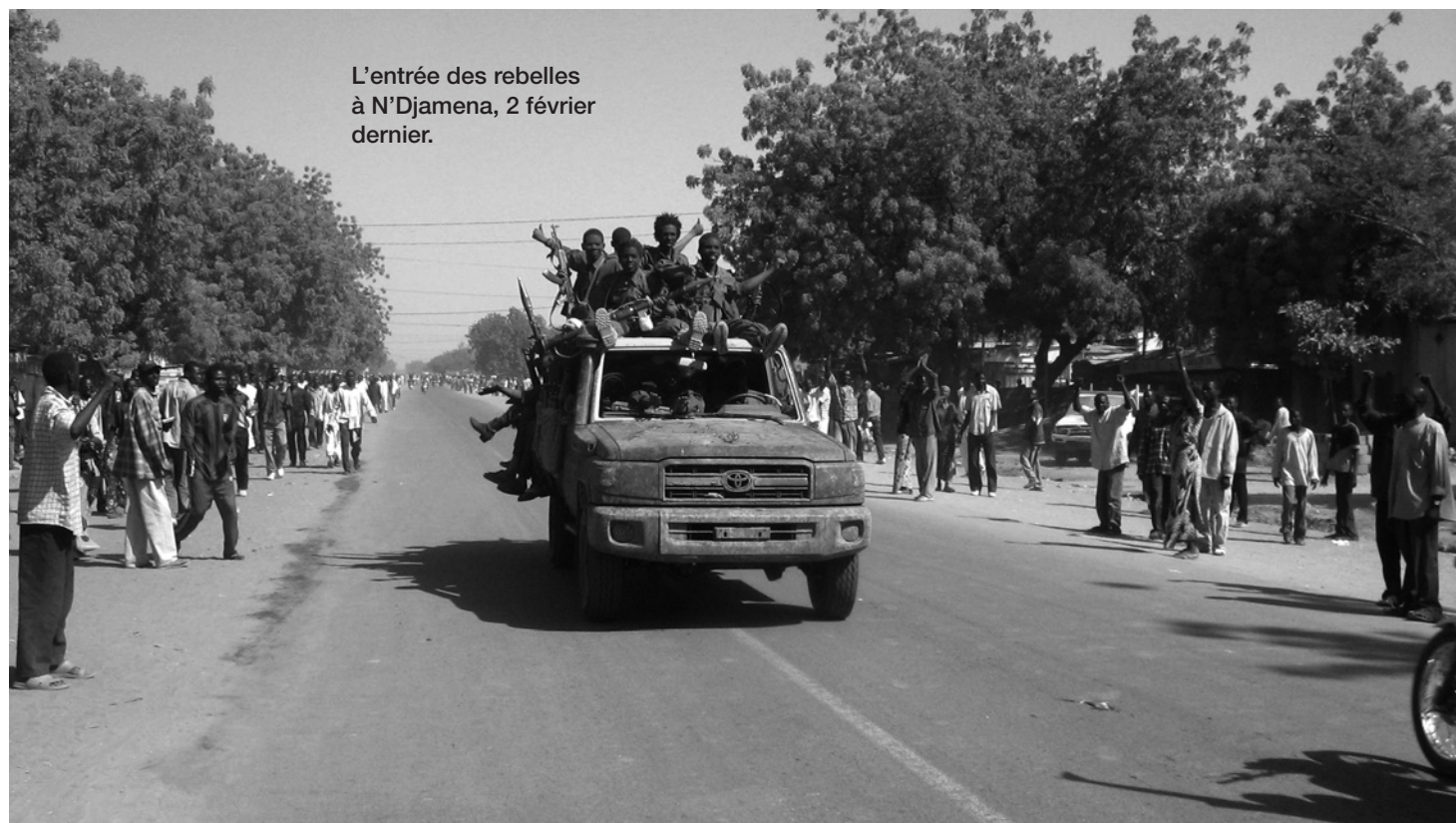
celle de l'Union africaine (UA) d'abord, puis de l'ONU.

Ainsi la condamnation française de l'offensive rebelle ne s'exprime-t-elle qu'après celle de l'Union africaine, réunie en sommet, et sous la forme d'un soutien à la médiation qu'elle vient de décider. Malheureusement, la désignation des dictateurs congolais et libyens comme médiateurs prêterait à sourire si la situation n'était si grave.

Pour faire bonne mesure, la diplomatie française affirme son attachement « *à l'unité et à la stabilité du Tchad* » et appelle « *à la fin des violences, à la reprise sans délai du dialogue politique* ». Le 3 février, la France obtient la réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour étudier une demande d'aide du gouvernement tchadien. La France tente d'obtenir une résolution qui mentionne un soutien à Déby « *par tous les moyens nécessaires* », allusion transparente à une intervention armée. La Russie s'y oppose. La France soumet une nouvelle version moins virulente, qui doit être étudiée et éventuellement adoptée le lendemain.

Bernard Kouchner, qui accueille les ressortissants rapatriés, prévient : « *Nous ne sommes pas impliqués dans cette guerre (...). Pour le moment il n'y a pas de changement mais s'il y a une résolution au Conseil de sécurité, s'il y a une autre suggestion lors de la réunion de l'Union africaine, nous verrons.* »

Nicolas Sarkozy ordonne, dans le même temps, à l'aviation française de survoler la zone frontalière avec le Soudan pour s'assurer qu'il n'y a pas « *d'incursion étran-* ▶▶▶



L'entrée des rebelles à N'Djamena, 2 février dernier.

« gère ». Le 4 février, une déclaration du Conseil de sécurité est finalement adoptée qui condamne la tentative de coup d'État et « appelle les États membres à apporter leur soutien au gouvernement du Tchad ». Prié de dire si cela signifie que Paris va fournir un soutien militaire officiel, l'ambassadeur de France à l'ONU, Jean-Maurice Ripert répond qu'il n'en sait rien mais que « ce qui est important c'est que le Conseil de sécurité ait permis aux États membres de le faire » (AFP, 4 février 2008). L'interprétation juridique est assez discutable, car la formulation retenue ne mentionne absolument pas de manière explicite une intervention armée, comme c'est habituellement l'usage si tel devait être le cas. Qu'importe : Bernard Kouchner et Nicolas Sarkozy multiplient les menaces, tant à l'égard des rebelles encore présents à N'Djamena qu'à destination des renforts attendus par ces derniers en provenance du Soudan : « Nous espérons bien ne pas avoir à intervenir plus avant », affirme Kouchner, et Sarkozy de rajouter : « Si la France doit faire son devoir, elle le fera. Que personne n'en doute (...) Maintenant qu'il y a la décision du Conseil de sécurité, il faut laisser le Tchad tranquille. » (AFP, 5 février 2008). Comme à leur habitude, ils en font trop : « On n'est plus dans ce qu'on appelait la Françafrique (...) Il y a des règles internationales et je veux m'y conformer », précise notre président (AP, 5 février 2008). Et Kouchner de surenchérir : « La communauté internationale nous a donné non pas seulement la possibilité mais l'obligation de servir le gouvernement légal » (Le Figaro, 6 février 2008), ce qui est un mensonge : une déclaration du conseil n'a pas de caractère contraignant, à la différence d'une résolution. L'ambassadeur des États-Unis appuie pourtant l'interprétation française : « Si les Français décident de faire plus, ils ont le soutien du Conseil de sécurité. » Juste avant sa tournée pour l'Afrique, le président Bush a pour sa part déclaré « que l'instabilité au Darfour affecte le Tchad et les intérêts français » et il a remercié la France pour son « travail responsable » (AFP, 15 février 2008). On a les soutiens qu'on mérite...

Un dictateur légitime ?

Pour mieux faire passer la pilule, et sans crainte du ridicule, nos zélés serviteurs du droit international en font des tonnes sur la prétendue légitimité du président Déby : « Le président Déby considère qu'il a été élu légitimement, il a raison » affirme Hervé Morin (Reuters, 3 février 2008). « Il s'agit d'une attaque brutale contre un gouvernement légal, contre

un président élu » pour Kouchner (*Libération* 2 février 2008) un gouvernement « sorti des urnes », répète Sarkozy, qui rappelle « c'est par les élections qu'on prend le pouvoir et pas autrement » (AFP, 5 février 2008), oubliant sans doute que Déby est le pur produit d'un coup d'État français... La palme revient à Kouchner qui ne trouve rien à redire aux farces électorales tchadiennes : « Idriss Deby est un président élu, élu deux fois même » (AFP, 4 février 2008). Merci pour lui. Comme il vient de modifier la constitution pour pouvoir rester au pouvoir à vie, il sera vraisemblablement de plus en plus « élu » et donc de plus en plus légitime... Pas un mot en revanche sur les opposants politiques rafiés le 3 février par la garde présidentielle (voir ci-contre) « à la suite d'une information émanant, entre autres, des services d'écoute de l'armée française », si l'on en croit *Jeune Afrique* du 24 février.

Pour enfoncer le clou, Hervé Morin, accompagné du général Benoît Puga, sous-chef opérations à l'état-major des armées et surtout ancien patron du COS, se rend en visite surprise à N'Djamena le 6, pour y témoigner à Déby un soutien « sans faille ». « Et, pour que chacun comprenne le message, il s'est fait photographier l'œil dans le viseur d'une arme automatique », commente Jean-François Bayart (*Le Monde*, 12 février 2008).

De son côté, Sarkozy annonce qu'il envisage de s'y rendre avant la fin du mois. Déby affirme à cette occasion : « Les rapports entre la France et le Tchad ont toujours été au beau fixe. La France n'a pas failli à ses engagements », mais précise toutefois qu'il n'y avait « jamais eu d'implication directe de l'armée française » dans les combats (AFP, 6 février 2008). Ce qui suffirait sans doute à conclure, sans grand risque de se tromper, que c'est l'inverse qui est vrai : Déby espérait un engagement plus conséquent de la France, et les militaires français ont bien fini par faire le coup de feu. Concernant le premier point, *Le Monde* du 8 février le confirme : « Il voulait qu'on agisse, commente-t-on à Paris. Il est habitué aux vieilles méthodes... » Concernant les modalités du soutien militaire français, il faut y revenir plus en détail.

Le soutien militaire officiel

Dans la nuit du 31 janvier, Paris a envoyé depuis Libreville une compagnie du 3^e RPIMA officiellement pour prêter main forte aux 1100 hommes de l'opération *Épervier* déjà présents de manière permanente, en prévision des éventuelles évacuations de ressortissants. Le 2 février, 150 soldats supplémentaires débarquent

pour sécuriser l'aéroport. Mais, depuis le début, les autorités françaises nient toute participation directe aux combats, et affirment s'en tenir aux termes de l'accord de coopération militaire technique signé en 1976. Un accord dont les Français ont « une lecture, disons généreuse » selon le chercheur Roland Marchal (*Libération*, 4 février 2008) : fourniture de renseignements militaires, appui logistique, fourniture de carburant, de matériels, de rations de combat, entretien des véhicules et matériels de combat, évacuation et soin des blessés. Autant dire que, sans les militaires français, l'état-major tchadien est sourd et aveugle et les troupes guères opérationnelles. C'est déjà une forme de « neutralité » assez particulière...

Le 3 février, on apprend que deux soldats français ont été blessés la veille. « Probablement des balles perdues » explique le capitaine de vaisseau Christophe Prazuck, de l'état-major, qui réaffirme que les militaires français ne tirent pas sauf en cas de légitime défense dans le cadre de leur mission d'évacuation des ressortissants (AFP, 3 février 2008).

Le même concède pourtant quelques jours plus tard qu'« un coup de canon » a été tiré le 2 au soir à l'aéroport (*Le Monde*, 6 février 2008).

Le colonel Paul Périé, commandant du dispositif *Épervier*, rapporte quant à lui que les militaires français postés aux abords de l'aéroport ont été « testés à plusieurs reprises » par la rébellion, lesquels auraient eu une « réponse graduée » (AFP, 8 février 2008). Ils auraient également « arrosé » des rebelles qui tiraient sur les avions français. Jean-Dominique Merchet évoque quant à lui une attaque au lance-roquette, expliquant le tir au canon des légionnaires (Blog Secret Défense, février 2008).

Ces derniers auraient été aidés par les forces spéciales, selon le *Figaro* du 8 février, qui précise également que les légionnaires « traquent aussi les rebelles qui tentent d'infiltrer l'aéroport ». Une riposte du peloton « avec l'ensemble de ses moyens » confie un militaire à *Libération* (7 février 2008). Une riposte effectuée « très vivement, très efficacement » selon Bernard Kouchner (AFP, 5 février 2008). Une version officielle quelque peu évolutive, donc, comme c'est fréquemment le cas dans ce genre de circonstances... Version pourtant toujours accompagnée de l'assurance qu'« aucun soldat français n'a pris part aux combats ». Ah bon ? C'était pour jouer, alors ?

Et pourquoi les rebelles se sont-ils à ce point acharnés à contrarier l'évacuation des ressortissants français ? C'est que les militaires français sont cachotiers :

en sécurisant l'aéroport, ils sécurisaient également, les hélicoptères de combats d'Idriss Déby, et les mercenaires qui les pilotaient, pièce maîtresse de son dispositif de défense.

Des mercenaires que les français ont « réapprovisionné en catimini » selon la *Lettre du Continent* (7 février 2008).

Et pas qu'en carburant : le 2 février, l'Élysée rapportait s'être entretenu avec Kadhafi, pour évoquer « la situation au Tchad, et notamment ses aspects humanitaires », une spécialité de Kadhafi, comme chacun sait. Celui qui vient d'être nommé « médiateur » par l'UA, et qui est déjà soupçonné d'alimenter en munitions certains des rebelles, accepte à la demande de Sarkozy, « de livrer des pièces de munitions pour les tanks de fabrication russe T-55 de l'armée tchadienne » (*Le Monde* 8 février 2008), soit « plusieurs tonnes » de munitions en provenances de Tripoli selon *La Croix* du 8 février, et « selon certaines sources, d'Israël » rapporte Jean-Dominique Merchet. Quand le sens de la neutralité rencontre celui de la médiation : le résultat est explosif !

L'Élysée a finalement été contraint de reconnaître des livraisons de munition le 14 février, sans toutefois préciser leur nature, leur quantité ni leur provenance.

Le soutien militaire officieux : le COS, as usual...

Les rebelles ont porté plusieurs accusations, après les propos plutôt accommodants des premiers jours : ils accusent les militaires français d'avoir transporté des rebelles soudanais du MJE pour prêter main forte à l'armée de Déby en débandade. Si les militaires français ne les ont pas transportés, ils n'ont en tout cas pas crié à « l'agression extérieure » lorsque ceux-ci sont arrivés en renfort du Soudan (*Libération*, 13 février 2008). Les rebelles prétendent également avoir été bombardés par l'aviation française toute la journée du 4 février jusqu'à une heure du matin (interview de Mahamat Nour sur *Europe 1* le 5 février). Accusations non confirmées par des sources indépendantes à ce jour.

À l'inverse, la version officielle selon laquelle les militaires français se sont absentés de toute participation au combat est reprise sans trop sourciller par la plupart des médias, certains en faisant même leur leitmotiv, à l'instar des journaux télévisés. Le site internet de *Télérama* (8 février 2008) rapporte même cette perle d'un journal de France 2 : « Ces images tournées par l'armée française le prouvent : quand les forces tricolores croisent les rebelles, elles observent une stricte neutralité. » Pas besoin de journaliste, le Sirpa s'occupe de tout ! ▶▶▶

TCHAD

«Le calvaire de Yoro»

Le 3 février, à l'issue des combats de N'Djamena, la garde présidentielle d'Idriss Déby, enlevait les principales figures de l'opposition démocratique tchadienne dont le député Ngarlejy Yorongar. Son fils Moïban Yorongar témoigne.

En contact régulier avec mon père, j'ai pratiquement suivi les événements du 1^{er}, 2 et 3 février en direct. Le 1^{er} février à 14h56, il m'informait que toutes les lignes téléphoniques au Tchad étaient suspendues et qu'il était désormais joignable sur son numéro de mobile camerounais. Le 2 février à 9h42, il m'informait que les combats faisaient rage à N'Djamena. J'entendais le bruit des détonations. Je lui ai dit, comme beaucoup d'autres, de se mettre à l'abri car le régime chancelant de Deby pouvait profiter de cette situation de désordre pour l'éliminer. Il m'a dit qu'il n'avait pas l'intention de fuir et qu'il restera à la maison.

A 12h48, j'ai reçu son dernier message par SMS : « *Je l'ai échappé belle. Les militaires gouvernementaux ont tiré un obus sur ma maison mais il est tombé à 10 mètres. Dieu est grand* ». Une fois de plus j'insistais en vain pour qu'il quitte le domicile familial car j'avais un mauvais pressentiment.

C'est ainsi que le 3 février entre 16h30 et 17h00, et bien après le retrait des troupes rebelles de N'Djamena, les Toyota de la garde présidentielle, précédées des motos des indicateurs de l'agence nationale de sécurité, la police politique (ANS), se sont garées devant le domicile de mon père. Huit militaires portant le liseré jaune de l'armée tchadienne à l'épaule ont fait irruption dans sa maison du quartier Moursal et ont demandé à Saleh Djekotar, son chauffeur, où se trouvait le président (au Tchad la plupart des gens appellent ainsi Yorongar). Devant son refus, les militaires ont fait usage de leur arme pour l'intimider. Mon père est alors sorti de son salon pour éviter un drame. Les militaires lui ont sauté dessus, l'ont passé à tabac devant ses enfants et l'ont embarqué *manu militari* vers une destination inconnue.

Nous avons su beaucoup plus tard, d'après des sources dignes de foi, que les leaders de l'opposition auraient été amenés à la direction des renseignements généraux qui se trouve près de la présidence pour y être longuement

torturés avant d'être conduits dans les geôles se trouvant au sous-sol du palais présidentiel. Selon les mêmes sources, ils s'y trouvaient encore, fatigués mais vivants, lors du passage à N'Djamena, le 5 février, du ministre français de la défense, Hervé Morin. Depuis que nous avons rendue publique cette information, ils ont été déplacés.

Les déclarations et les réactions des autorités françaises dans cette affaire nous ont plus stupéfaits que rassurés. Dans un premier temps, le ministre des Affaires étrangères, Hervé Morin déclarait au JT de France 2 : « *Notre seule préoccupation, c'est l'évacuation des ressortissants français* », comme si le sort de milliers de tchadiens, victimes des seigneurs de guerre ne l'intéressait outre mesure. Pire, il restait silencieux lorsqu'Idriss Deby, interrogé sur le sort des opposants arrêtés répliquait : « *Je m'occupe des choses essentielles (...) Ça, c'est des détails* ». A croire que le ministre de la Défense était beaucoup plus préoccupé par la grâce présidentielle promise pour les voyous de l'Arche de Zoé. La véritable charge contre les autorités tchadienne est venue de la Commission européenne, par la voix de Louis Michel, qui exigeait, sans condition, la libération des leaders de l'opposition.

Ce n'est que le 1^{er} mars, à la mi-journée, que nous eue la certitude qu'il était vivant. C'était la première fois depuis sa disparition que nous avions des nouvelles de lui, même si le matin même, le bimensuel *Afrique Education* publiait une interview attribuée à mon père. Cependant, des zones d'ombre importantes subsistaient dans les témoignages publiés. Nous restions donc prudents d'autant que ce magazine affirmait tantôt l'avoir rencontré, tantôt avoir réalisé l'entretien par téléphone.

La conversation avec mon père a été brève. Il a eu le temps de me dire que nous étions écoutés, qu'il n'était pas en bonne santé, qu'il se cachait et que tant qu'il ne serait pas entre de bonnes mains, il préférerait ne pas s'exprimer. Je ne sais pas, en revanche, s'il était otage. D'après le témoignage non daté, obtenu par le magazine depuis son « *exil camerounais* », mon père aurait été détenu dans une « *prison secrète* ».

Le 21 février dans la nuit, mon père aurait été, selon le texte, emmené au cimetière de Ngonmba, un quartier sud de la capitale, où un de ses geôliers a tiré « *deux coups de feu dans (sa) direction* » avant de « *disparaître* ». Ce qui est certain, c'est que mon père est vivant mais encore gravement inquiété.

Moïban Yorongar

◀◀◀ C'est d'ailleurs ce qu'a dû penser l'Elysée, puisque c'est sur son ordre, selon Rue89 que des envoyés spéciaux de *TF1*, *France Inter* et *Paris Match* ont été débarqués de l'avion qui devait les conduire à N'Djamena le 3 février au matin, malgré les autorisations reçues des ministères de la Défense et des Affaires étrangères.

Il leur faudra attendre la fin de la journée avant d'embarquer... « *Paris a fait le service minimum* », juge également Antoine Glaser, le directeur de *La Lettre du continent*. « *Alors que Déby était assiégé à la présidence, les soldats français sont restés les bras croisés* » (*Libération* 5 février 2008). Le président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Axel Poniatowski, après l'audition à huis clos de Bernard Kouchner se réjouissait : « *Il est essentiel que la France ne soit pas intervenue.* » (*L'Humanité* 7 février 2008) Et pour cause : le jour même, interrogé sur le rôle de la France dans ce pays, le chancelier autrichien Alfred Gusenbauer déclarait : « *Si un des pays membres de l'Eufor prenait activement part aux combats en mettant des troupes à disposition d'une des parties, l'UE devrait reconsidérer l'engagement de l'Eufor* » (AP, 8 février 2008). Mais le 6 février, le *Canard Enchaîné* révélait que « *Paris a dépêché au Tchad, voilà quelques semaines, un détachement d'assistance militaire et d'instruction du 1^{er} régiment parachutiste d'infanterie de marine. À savoir, plusieurs dizaines d'officiers spécialistes du renseignement, chargés d'instruire et de conseiller les forces d'Idriss Déby, de les accompagner au combat, si nécessaire (...)* »

Et le 8, *La Croix* confirmait l'envoi du DAMI, mais aussi rapportait que les officiers français avaient « *notamment coordonné l'attaque menée le 1^{er} février par l'armée tchadienne contre la colonne rebelle à Massaguet* ».

Il ajoutait également : « *Dès le lendemain, des éléments du Commandement des opérations spéciales (Cos) français s'impliqueront dans les combats de N'Djamena, avec une stratégie qui se révélera payante : épuiser les rebelles, bientôt à court de munitions.* »

L'article de *La Croix* suscite une nouvelle vague de démentis civils et militaires, dont celui de Bernard Kouchner : « *Il n'y a pas eu de participation de forces spéciales françaises, à ma connaissance.* » *La Croix* en remet une couche le 11 février en précisant : « *Le soutien militaire apporté par la France à Idriss Déby a été négocié directement entre ce dernier et Nicolas Sarkozy, très probablement à l'insu de Bernard Kouchner. Sa mise en œuvre a été coordonnée par l'état-major des armées, l'état-major particulier du*

président de la République et la mission de coopération militaire et de défense de l'ambassade de France à N'Djamena. (...) » « *Quand ça a mal tourné, il a fallu réagir très vite*, explique un officier proche du dossier, sous le couvert de l'anonymat. À partir du moment où Idriss Déby refusait d'être exfiltré, on a été contraints d'aller au maximum de la coopération. Dès le moment qu'il s'accrochait, on n'avait pas le choix. D'où la mise en place d'un commandement en « *boucle courte* ». Ce qui signifie, a commenté Jean-François Bayart que : « *La chaîne de commandement allait directement de Nicolas Sarkozy et de son état-major particulier aux responsables militaires français sur le terrain* » (Chat sur le site du *Monde*, 15 février 2008).

En d'autres termes, le COS est bien une garde prétorienne. Selon la source de *La Croix*, « *des officiers du commandement des opérations spéciales (COS) ont bien "coordonné" la contre-offensive de l'armée tchadienne. (...) Sur le terrain, des soldats français "ont tiré pour tuer"*, affirme une autre source militaire, qui ajoute : « *Quand des membres du COS ouvrent le feu, ce n'est pas pour effrayer les pigeons.* »

Et l'Eufor dans tout ça ?

Le 7 février, Idriss Déby lançait sur Europe 1 « *un appel solennel à l'Union européenne et à l'initiateur de cette idée, la France, pour faire en sorte que cette force vienne s'installer le plus rapidement possible* ». Et le dictateur d'ajouter : « *Cela nous aurait aidé si l'Eufor avait déjà été installée* ». « *Je pense qu'il a voulu dire que notre présence là-bas aurait permis de limiter l'accroissement de l'insécurité qui effectivement a suivi les mouvements de l'armée tchadienne pour revenir vers N'Djamena* », a benoîtement commenté le général Ganascia, commandant de l'Eufor sur le terrain (RFI, 12 février 2008).

Les rebelles ont évidemment réagi et lancé un appel tout aussi solennel « *aux autres pays européens de s'abstenir de l'envoi de leurs ressortissants dans le cadre de l'Eufor, une opération dont le but ultime est de protéger le régime Déby* ».

En réponse, le général Ganascia a également réaffirmé la neutralité de son opération, affirmant que si elle avait été déjà déployée, ses troupes n'auraient mené aucune action militaire contre les rebelles, et qu'il en serait de même à l'avenir tant que ces derniers ne menaceraient pas les réfugiés et déplacés. Il a ajouté qu'il n'avait pas non plus de raison de rencontrer ces colonnes rebelles, « *ni de*

prendre contact avec elles ».

La Lettre du Continent (7 février 08) affirme pourtant qu'il était « *intervenue, par l'intermédiaire de « politiques » auprès de trois chefs de la rébellion* ». « *Je n'ai aucune relation directe avec le ministère de la défense française* », a-t-il encore ajouté. Et avec l'Etat-major de l'Elysée ?

Le commissaire européen Louis Michel est également monté au créneau et a dénoncé, également le 12 février sur RFI « *un procès d'intention qui ne repose sur rien* », affirmant que l'Eufor « *n'est pas une force partisane, c'est une force au-dessus de la mêlée et qui vise à neutraliser le contexte de manière à ce que véritablement il y ait suffisamment de sécurité pour organiser un vrai dialogue.* » Le même estimait le 24 février dans *Jeune Afrique* que la France avait « *fait exactement ce qu'elle devait faire* », qu'il ne croyait pas « *qu'elle se soit engagée pour défendre Idriss Déby Itno* » et qu'il était « *trop simple de laisser entendre qu'elle a manqué de neutralité.* »

Pas sûr que d'aussi lumineuses explications aient rassuré les pays européens toujours hésitants. L'Eufor est désormais associée à un processus de guerre civile et de liquidation politique ou physique de l'opposition démocrate » estimait pour sa part le chercheur Jean-François Bayart. Un avis apparemment partagé par la diplomatie autrichienne, dont le chef, Ursula Plassnik déclarait le 20 février : « *Il n'est pas possible que l'Union européenne (UE) s'engage dans l'est du Tchad pour la protection des droits de l'Homme et que l'on accepte dans le même temps que le gouvernement tchadien viole massivement ceux-ci.* ». Silence radio du côté des autres pays.

Le conseil belge des ministres a finalement validé l'opération et les premiers militaires des forces spéciales, envoyés en éclaireurs, ont commencé à arriver au Tchad. Soit environ 120 soldats autrichiens, suédois, irlandais et italiens, selon le lieutenant-colonel Philippe De Cussac, et non 500 comme l'a prétendu Bernard Kouchner lors d'une conférence de presse tenue, sans complexe, avec les ministres tchadiens des relations extérieures et de la Justice. Les 400 autres soldats sont en effet des français déjà présents sur place.

Pendant ce temps, Déby fait creuser une tranchée autour de la capitale et raser les arbres centenaires pour faciliter le travail de ses hélicoptères de combat, dans l'attente de la prochaine bataille...

Victor Sègre

TCHAD

Le chef cuisinier qui nous roule dans la farine

Sur les 3 opposants disparus, il manque encore à l'appel Ibni Mahamat Saleh. Les dirigeants des organisations de la société civile se cachent ou fuient le pays. Paris fait semblant d'offrir au Tchad la guérison alors qu'elle est l'une des causes de sa maladie. Le scandale est de taille.

Tout un chacun savait (Nicolas Sarkozy et ses conseillers en premier lieu) que les « autorités » tchadiennes mentaient éhontément au sujet des opposants tchadiens disparus depuis le 3 février dernier. La veille de l'arrivée du président français dans la capitale tchadienne, la primature tchadienne annonçait que le député Ngarlely Yorongar, retrouvé vivant, allait prendre la parole publiquement à l'occasion de cette visite. Ignorant ces déclarations fantaisistes comme s'il s'agissait d'une cour de récréation où Idriss Déby avait le droit de se détendre, refusant d'entendre les témoignages des proches des opposants disparus, Nicolas Sarkozy s'est rendu à N'Djamena pour « *obtenir son accord pour la création d'une commission d'enquête internationale sur la disparition des opposants et a plaidé pour une reprise du dialogue intertchadien* ».

Depuis plusieurs années, la France est priée d'encourager et soutenir les demandes de la société civile tchadienne dans l'organisation d'un dialogue inclusif (comprenant les groupes d'opposition armés), point de départ d'un long chemin vers la paix et la réconciliation. Un dialogue qui aurait été suivi d'élections incontestables. Elle l'a, en fait, toujours refusé pour privilégier un président sans scrupules, plus criminel que démocrate.

Lors de sa visite, Nicolas Sarkozy s'est rendu à une réunion du Comité de suivi de l'accord du 13 août sur le dialogue inter tchadien. L'opposition encore libre, mais toujours inquiétée, a refusé de se présenter dans l'attente que le sort de ses membres disparus soit clarifié. Quoi de plus normal ? Et le président français de faire la leçon aux opposants tchadiens leur demandant de ne pas pratiquer la po-

litique de la chaise vide. Le drame que subit aujourd'hui le peuple tchadien est une conséquence directe de décennies d'irresponsabilités françaises.

Dans ces conditions, on pouvait craindre le pire. Le soutien indéfectible de Paris. Un soutien si conséquent qui a permis à Déby de se maintenir au pouvoir malgré Nicolas Sarkozy, pris en flagrant délit de mensonge : « *La France n'a pas tiré un seul coup de feu* ». Un soutien qui lui a aussi permis d'entamer la chasse à l'opposition non armée et aux dirigeants des organisations de la société civile. Et voilà que notre ineffable président s'érige en donneur de leçons. Le gouvernement tchadien est légitime dit-il, mais il ne peut faire n'importe quoi. La France va vous dire ce qu'il convient de faire. Et de soutenir l'idée du dialogue national avec un tel retard qu'on ne sait s'il faut en rire ou en pleurer. Comment reprendre le dialogue, qui d'ailleurs n'a jamais eu lieu, si les opposants crouissent en prison ?

Mais il y a pire. Pourquoi, la France, qui entend tout et qui voit tout au Tchad n'a-t-elle pas exigé la libération immédiate des détenus ?

A cet égard, la création d'une commission d'enquête internationale présidée par un proche de Déby, le président de l'Assemblée nationale, dans laquelle figurent les ministres des Affaires étrangères de Denis Sassou Nguesso et Mouammar Kadhafi, sonne comme un enterrement de première classe.

Que peut-on espérer d'une enquête menée par le gouvernement tchadien dont tout le monde qu'il est le responsable de ces enlèvements ? Un conseiller de la présidence française va même jusqu'à comparer la

« *situation de non-droit* » qui prévaut pour les opposants tchadiens à celle des détenus de Guantánamo ! (*Sud-Ouest*, 28 février)

C'est finalement Idriss Déby qui s'est chargé de l'oraison funèbre en déclarant : « *En raison de cette attaque (...), 400 civils sont disparus ou morts, parmi lesquels il y a des chefs de partis politiques* ». Si d'aventure, Ibni Oumar Mahamat Saleh était retrouvé mort, comme l'affirme Ngarlely Yorongar dans un témoignage à confirmer, la France serait gravement disqualifiée au Tchad. Une fois de plus. Une fois de trop ? En attendant, le plus long scandale de la république, la Françafrique, peut continuer.

Sharon Courtoux

Le langage vérité du procureur

Dans un entretien accordé à l'agence France presse (AFP 24/02), Luis Moreno Okampo, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) n'y va pas quatre chemins et tient un langage de vérité qu'il faut saluer. Près d'un an après ses premiers mandats d'arrêt, notamment contre le sinistre Ahmed Haroun, secrétaire d'Etat soudanais aux Affaires humanitaires (!) accusé de crimes de guerre au Darfour, Luis Moreno Okampo assure qu'aucune paix n'est possible sans arrestations.

Rappelons que les Nations unies avaient exigé que Khartoum coopère avec la Cour. La réponse du Soudan avait tout du bras d'honneur puisqu'il désignait, en novembre, Ahmed Haroun pour faire partie du groupe de surveillance de la force «hybride» de l'ONU et de l'Union africaine (UA), la Minuad, en cours de déploiement au Darfour. «*Si Ahmed Haroun n'est pas arrêté, il n'y aura ni justice ni paix au Darfour* », a martelé le procureur Luis Moreno Ocampo. « *Son arrestation perturberait le système criminel (...), c'est la condition d'une solution, quelle qu'elle soit, au Darfour* », a-t-il ajouté. [...]

Lors de cet entretien, il a aussi laissé entendre qu'il allait viser au-dessus d'Ahmed Haroun dans la chaîne de responsabilité et de commandement : «*Le deuxième dossier sera différent. Haroun reçoit des instructions, il bénéficie de soutien*.» Il poursuivait lucidement : «*La phase la plus violente du conflit au Darfour a commencé en 2003. (...) Il est très important de réaliser que ce n'est pas fini*», a expliqué M. Moreno Ocampo.

«*Cela continue, au vu et au su de la communauté internationale*», a-t-il ajouté, évoquant, au cours de cet entretien, les déplacements de population, les bombardements, les attaques sur les camps de réfugiés, ou les entraves à la fourniture de l'assistance humanitaire, toutes actions dans lesquelles «*Haroun a un rôle clé*».

«*Je pense que le Conseil de sécurité doit faire plus pour que ces mandats d'arrêt soient exécutés*», a réaffirmé le procureur qui, en décembre à l'ONU, avait dressé un réquisitoire contre Khartoum et «exhorté» le Conseil à agir. «*Ce qui est en jeu, c'est tout simplement la survie de 2,5 millions de personnes*», a-t-il répété. «*En tant que procureur, je fais ce qui est de mon ressort. Ma responsabilité est envers les victimes*».

C'est précis, courageux, indispensable. Vive Luis Moreno Okampo !

Sharon Courtoux

NIGER

La malédiction Areva



Tandis que la demande mondiale en énergie nucléaire grimpe, les vastes réserves d'uranium du Niger ne sont pas un atout pour la population. Désordres politiques, sanitaires et environnementaux sont encore la règle générale.

Le Niger est un des pays les plus pauvres du monde et pourtant il est le quatrième producteur mondial d'uranium. Il est même en quatrième position pour les ressources détenues.

Les deux filiales d'Areva (Somaïr et Cominak) qui exploitent l'uranium nigérien depuis le début des années 70 ont déjà produit sur place plus de 100 000 tonnes d'uranium. Des contrôles radiologiques effectués par la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD)¹ à partir de décembre 2003, à la demande de l'association Aghir in man et son président, Almoustapha Alhacen, montrent clairement la violation des règles de radioprotection et une pollution de l'environnement (voir note N°08-02 téléchargeable sur le site de la Criirad).

La contamination en uranium et l'appauvrissement des ressources en eau puisées dans une nappe fossile (non renouvelable) est un exemple parmi d'autres. Tout comme la contamination de l'air ambiant par des poussières radioactives et des gaz radioactifs conduisant, pour certains groupes de population, à une exposition aux rayonnements ionisants supérieure aux limites sanitaires.

L'étude d'impact environnemental pour l'extension de l'exploitation Afasto-Ouest (Cominak) précise : « en terme de morbidité (... à Arlit, les infections respiratoires occupent la première place »(...) « Les vents de sable, les rejets atmosphériques des usines minières pourraient être des facteurs aggravants sur le plan pulmonaire dans cette localité ».

Pourtant, les deux filiales d'Areva continuent à entreposer, à l'air libre, le minerai mais aussi plus de 20 millions de tonnes de résidus radioactifs produits par leurs deux usines. Avec la même légèreté, la

Cominak et la Somaïr mettent en vente des ferrailles contaminées. Un tuyau métallique acheté par la Criirad en décembre 2003 sur le marché d'Arilit présentait un dépôt contenant une très forte activité en radium 226 (235 000 Bq/kg). Les contrôles effectués en avril 2007 par deux étudiantes² permettent de confirmer que des ferrailles contaminées et irradiantes sont toujours présentes. C'est le cas chez un des ferrailleurs de la ville mais aussi dans des lieux habités.

En outre, la dispersion de matériaux radioactifs dans l'environnement n'épargne même pas l'hôpital Cominak puisque l'on mesure un niveau de radiation, au contact du sol, jusqu'à cent fois supérieure à la normale devant ses portes. On ne compte même plus les accidents de transport de matières radioactives.

En plus de la radioactivité, la Cominak qui a consommé, en 2002, plus de 11 000 tonnes de soufre, 5000 tonnes de ciment participe à la pollution chimique de la zone. Les exploitants n'oublient pas non plus les gaz à effet de serre : la production d'une tonne d'uranium nécessite près de 10 tonnes d'équivalent pétrole. Et les sites miniers sont approvisionnés en électricité par une centrale à charbon.

Bien que tardives et insuffisantes et même si Areva continue de nier globalement les constats de la Criirad, le groupe semble avoir cependant pris quelques dispositions sous la pression de l'association Aghir in man et de la Criirad.

C'est ce qu'a confirmé Almoustapha Alhacen, lors son passage à Valence les 30 et 31 janvier dernier. Il a pu témoigner de l'abandon de certains puits (avec l'hypothèse qu'il s'agisse des puits les plus contaminés), du renforcement des contrôles sur les ferrailles et la mise à disposition, sur les sites industriels, de laveries pour que les ouvriers n'aient plus à ramener leurs vêtements contaminés à domicile, le renforcement des emballages des fûts d'uranium pour le transport et des consignes de sécurité (interdiction de transporter des personnes sur les fûts d'uranium !). Almoustapha Alhacen a témoigné également de l'augmentation du nombre de dosimètres mis à disposition du personnel.

Mais le passif d'Areva est tellement lourd que le combat pour la transparence et la protection de l'environnement doit prendre une autre ampleur. D'autant que les

autorités du Niger auraient accordé 122 permis de recherche d'uranium à des sociétés européennes, asiatiques, nord-américaines et australiennes et il semblerait que les compagnies n'hésitent pas à chasser les populations nomades des territoires convoités.

Le groupe Areva a confirmé avoir signé, le 13 janvier 2008, avec les autorités du Niger, un accord pour la mise en exploitation d'un nouveau gisement d'uranium à Imouraren, situé à 80 kilomètres au sud d'Arilit. Il constituera le « plus grand projet industriel minier jamais envisagé au Niger le plaçant au deuxième rang mondial avec une production de près de 5.000 tonnes » d'uranium par an.

A Imouraren, la contamination de l'environnement a déjà commencé où les niveaux de radiation gamma sont de cinq à neuf fois supérieurs à la normale au contact des tas de boue séchée laissés en place à l'endroit des trous de forage).

En préalable à l'exploitation de nouveaux gisements, la Criirad demande la mise en œuvre d'un plan d'urgence visant à apprécier à leur juste mesure, et à limiter, les risques pour l'environnement et les populations. De ce point de vue, il est essentiel de soutenir sur le long terme, l'action salutaire de l'ONG Aghir in man, « bouclier de l'âme ».

Bruno Chareyron

1. Voir le site www.criirad.org
2. Milles Cécile Chamberland et Mélodie Roche, stage effectué au Niger pour l'ONG Aghir in Man avec l'appui technique de la Criirad (prêt de matériel de mesure et collaboration scientifique).

À lire

Rwanda : un génocide sans importance

Un génocide sans importance. La France et le Vatican au Rwanda.

par Jean-Paul Gouteux, 2001.

Actualisé par Jacques Morel en avril 2007, 224 pages, 6 euros.



Biens mal acquis bien défendus



Il ne fait pas bon investiguer au Cameroun. Surtout quand on s'intéresse à l'origine de la fortune des hommes au pouvoir.

Le mardi 12 février, Jean-Bosco Talla, directeur de publication délégué du bihebdomadaire *Le Front* et membre de l'ONG camerounaise Coalition for Transparency effectuait, en compagnie de Hervé Guémété, journaliste stagiaire, un reportage à Zoétélé, dans le sud du Cameroun, où se trouvent quelques uns des « palais » construits par les pontes du régime, notamment l'ancien ministre des finances Polycarpe Abah Abah et le ministre de la défense Rémy Ze Meka. Alors qu'il s'approchait par un chemin de terre de la propriété d'Abah Abah en vue de la photographeur, il est interpellé par des individus lui donnant l'ordre de s'en aller. Entouré par un groupe menaçant et agressif, il est conduit à la gendarmerie et mis en garde à vue ainsi que son collaborateur qui l'y a rejoint. Extrait dans la soirée, il est emmené yeux bandés et menotté par un gendarme et trois civils dans un véhicule de la sécurité militaire.

Il entend, entre autres, qu'on allait l'exécuter et simuler un accident, que jamais il ne reviendrait à Zoétélé.

En fait, le véhicule arrive le 13 à une heure du matin à Douala, à environ 400 km. Jean-Bosco Talla reste là, toujours menotté, jusqu'à 10 heures. Il est alors emmené à la brigade du port nord puis à la brigade maritime, on ne lui dit pas pourquoi, et enfin, vers midi, toujours sans explication, ramené à Zoétélé où il arrive vers 17 heures et est mis en cellule toujours sans manger et sans boire. Le jeudi 14, il peut enfin téléphoner à sa famille et on l'informe que Abah Abah a porté plainte contre lui pour violation de domicile et vol aggravé (!). Il est conduit à Sangmelima devant le procureur qui lui fait donner à manger et à boire et commence à l'interroger puis il est mis en garde à vue au commissariat de Sangmelima.

Le 15, le procureur le remet en liberté avec convocation pour le jeudi 21.

Comparaissant libre, il se voit seulement dire qu'on l'appellera ultérieurement.

En quatre jours, ce citoyen, qui faisait son travail d'information a été soumis à une séquestration arbitraire avec menaces et coups par un groupe d'individus, puis à un enlèvement avec menaces et traitement inhumain par la sécurité militaire, pour se voir enfin remettre en liberté par l'autorité judiciaire qui ne sait à quel titre le poursuivre.

Ces violentes intimidations criminelles sont le fait de gens puissants, qui n'ont

aucune idée de ce qu'est l'Etat de droit et qui ont l'habitude de disposer arbitrairement et impunément des moyens publics pour satisfaire leur rapacité et leur vindicte.

Jean-Bosco Talla a échappé à une exécution de type mafieux mais on imagine que le traumatisme pèsera longtemps sur sa vie professionnelle et le but principal sera atteint : empêcher toute démarche d'information sur les pratiques du régime.

Odile Tobner

Ils ont dit...

MICHEL ROCARD «La Françafrique m'a empoisonné la vie »

Michel Rocard, ancien Premier ministre et membre socialiste du Parlement européen dans une interview parue, le 14 février, dans le magazine *Les Afriques*, hebdomadaire édité à Genève et spécialiste de la finance africaine : « *La Françafrique m'a empoisonné la vie. J'ai parfois tenté d'empoisonner la sienne, mais elle a la vie dure.* »

Revenant sur les relations entre Paris et le continent africain, il a estimé que « *nous avons commis l'erreur de croire que la démocratie c'était seulement le multipartisme et les élections.* ». Ajoutant : « *Résultat, nous avons permis à des dictatures de se maintenir au pouvoir plus longtemps en simulant des élections pour faire plaisir aux bailleurs de fonds.* »

S'agissant du soutien aux PME africaines, permettant de « *créer des emplois* », Michel Rocard plaide pour la « *rupture avec le système de corruption* », mais « *pas de manière dogmatique* ».

« *Je pense qu'une tolérance de l'ordre de 10% de corruption est un mal nécessaire pour faire avancer les choses* », a-t-il suggéré.

[Personne ne s'est montré moins dogmatique que Michel Rocard. Il a poussé ce non dogmatisme jusqu'à choisir comme ami le grand Africain Mobutu jusqu'à se faire rémunérer par Jacques Séguéla pour aider le président camerounais Paul Biya à faire sa communication. Quand aux 10 % de corruption « hors dogmatisme », quelle est cette étrange donnée politique et économique.

Comment mesurerons-nous cela ?]

Odile Tobner

Explosion sociale et politique

Dans un pays économiquement sinistré, où la hausse des produits de première nécessité rend encore plus lourd le poids de la misère, l'annonce, début janvier, de l'intention de Biya de réformer la constitution (*Billets d'Afrique* 165, janvier 2008) pour rester président à vie a eu l'effet d'un détonateur. Sporadiquement des manifestations contre la réforme constitutionnelle se sont mobilisées, régulièrement interdites et matraquées. Pour avoir diffusé des reportages sur ces manifestations la TV privée quinox à Douala a été fermée. Le 23 février, une manifestation interdite est dispersée mais l'embrasement spontané d'un quartier populaire de Douala tourne à l'émeute avec des barricades, des pillages des destructions. Les guérites du Pari mutuel urbain du Cameroun (PMUC), géré par une société française et surnommé Pari maffieux du Cameroun, sont des cibles de choix. Les forces de police tirent et font plusieurs victimes. Le 25 février, la grève des chauffeurs des taxis contre la hausse du prix de l'essence s'accompagne à Douala d'un redoublement des émeutes qui font encore plusieurs morts. La grève est totale dans les principales villes du Cameroun aussi bien pour les taxis que pour les motos-taxis. Le mardi, les taxis occupent les stations services pour empêcher l'approvisionnement des particuliers. Le mercredi, Yaoundé s'enflamme à son tour et se hérissent de barrages de pneus enflammés. Des jets de pierre et des arrestations, mais aussi quelques morts marquent le dégagement des voies par les véhicules et les brigades anti émeutes. Le soir Paul Biya intervient à la télévision pour menacer les émeutiers et l'opposition, accusée de les avoir excités. En réalité derrière ces émeutes il y a les 25 ans de gabegie et de corruption de l'ère Biya que les jeunes, privés de toute perspective, ne supportent plus.

Sarkozy au Cap : des fausses promesses de rupture ?

Le 28 février, au lendemain de son escale tchadienne et de son dîner à la base militaire de Kossē, Nicolas Sarkozy a annoncé en Afrique du Sud un futur allègement de la présence militaire française en Afrique.

Déclaration opportuniste, suite aux critiques inspirées par l'ingérence française dans la bataille N'Djaména ou vraie volonté de rupture ? Difficile à ce stade de mesurer les effets à court terme de cette déclaration, qui ne s'est pas accompagnée de l'annonce d'un vrai plan de retrait, ni même d'une promesse réelle de fermer les bases françaises. Tout juste a-t-on appris que la France n'avait « pas vocation à maintenir indéfiniment des forces armées en Afrique » et que son effort se porterait sur l'appui aux forces africaines, ce qui 11 ans après la créa-

tion du dispositif RECAMP (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) ne constitue pas vraiment un scoop. Précisons que la mise à disposition des bases françaises pour des opérations régionales était déjà un des objectifs du redéploiement militaire français amorcé en 2005. Tout aussi attendue était la promesse de révision et de publication des accords de défense, lesquels selon Nicolas Sarkozy doivent être « remis à plat », presque 50 ans après les indépendances. Reste cependant à définir les modalités de publication et surtout de validation d'éventuels nouveaux accords « renégociés ». Si dans certains pays (Gabon, Centrafrique) les accords de défense ont été signés au lendemain ou au surlendemain de la déclaration d'indépendance, avant même que des parlements nationaux ne soient élus, on peut douter que les parlements africains actuels, du moins dans les pays où ces institutions ne sont pas inféodées à la Françafrique, acceptent de cautionner de nouveaux accords

bafouant leur souveraineté. Quant au contrôle du Parlement français sur les opérations militaires, autre promesse du Cap, il est à craindre qu'il ne reste qu'un simple droit d'information en cas de déclenchement d'une opération ou de consultation si celle-ci se prolonge au-delà de trois mois, comme l'a timidement préconisée la commission Balladur sur la réforme des institutions. Les associations réclament plus, à l'image des revendications contenues dans le *Livre Blanc de la plateforme citoyenne France-Afrique* (à commander sur le site www.survie-france.org), qui rejoignent sur ce point celles de nombreux parlementaires. Nicolas Sarkozy est donc attendu au tournant par ceux qui pensent qu'un président français n'a pas vocation à maintenir indéfiniment des fausses promesses de rupture et qui attendent une vraie feuille de route pour mettre un terme à l'ingérence militaire française en Afrique.

Pierre Rohman

Ces analyses vous ont intéressé ? Soutenez notre travail en vous abonnant

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal _____ Ville _____
Tél. : _____ Fax _____
Courriel : _____

- France : 25 euros (faibles revenus : 20 euros) • Etranger : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur www.survie-france.org ou à contact@survie-france.org

Lettre fondée par F.-X. Verschave
Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.
Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.
Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.
Ils ont participé à ce numéro : J-L Schaal, F. de Montvalon, P.Rohman, B.Moutsila, B.Chareyron, M.Yorongar.
Abonnements : Alexandre Picheral.
Coordination : O.Thimonier

Association Survie
210 rue Saint-Martin
F75003 Paris
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
<http://www.survie-france.org>
contact@survie-france.org
Commission paritaire n° 0211G87632
Dépôt légal : Mars 2008 - ISSN 1155-1666
Imprimé par Imprimerie 3 A
Abonnement :
25€ euros (Étranger : 30 euros€) Personne à faible revenu : 20 euros€

